

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 décembre 2019

Etaient présents : M Guy PISLARD – Mme Mélina NICOLAS - MM Éric VIAUD – Franck DESCHAMPS – Mme Corinne DANDO - MM Frédéric LAFONTAINE et Ali JABRANE

Etaient absents : M. Olivier COUPEY (excusé) – Mme Magali NOIZAT et M. Daniel TIRARD.

MODIFICATION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE SUITE A SON TRANSFERT AU 01/01/2020 AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DU COLLEGE CINGAL

Monsieur le Maire rappelle que Mme C. FOUCHER, adjoint technique territorial titulaire, a été mise à disposition du syndicat intercommunal du collège Cingal pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019 en attendant son transfert définitif au 1^{er} janvier 2020 pour la quotité de temps de travail correspondant à son emploi d'accompagnatrice dans le bus scolaire.

Il précise que cet agent conserve sa quotité de travail au sein de la commune de Barbery pour assurer les fonctions d'agent d'entretien. Il convient donc de modifier son poste au 1^{er} janvier 2020.

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- La suppression du poste d'adjoint technique liée au transfert de compétence « transport scolaire »
- Le maintien du poste d'adjoint technique lié à l'entretien de la Mairie.

Adopté à l'unanimité.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES DU PROGRAMME DE SIGNALISATION HORIZONTALE AVEC TRAVAUX COMMUNAUX.

Monsieur le Maire rappelle que le programme de signalisation horizontale avec travaux communaux a été engagé en groupement de commandes entre la Communauté de communes CINGAL-SUISSE NORMANDE et les communes concernées par les travaux.

Une convention entre les parties concernées doit être établie. Cette convention précise que :

- le coordonnateur de l'opération est la Communauté de communes CINGAL-SUISSE NORMANDE ;
- chaque partie prend en charge les travaux qui lui incombent.

Suivant le programme 2019, les frais financiers des communes concernées se répartissent comme détaillés dans le tableau annexé.

La part due par la commune de BARBERY à la CDC CINGAL-SUISSE NORMANDE s'élève à la somme de 64,00 € pour le marquage « passage piétons » réalisé RD 23 en agglomération au niveau du croisement avec la rue de l'église.

Il est proposé :

- ✚ d'approuver la convention de groupement de commandes concernant le programme de signalisation horizontale avec travaux communaux
- ✚ d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- ✚ Approuve la convention de groupement de commandes concernant le programme de signalisation horizontale avec travaux communaux pour la commune de BARBERY.
- ✚ Autorise M. le Maire à signer la convention susmentionnée dont copie sera transmise à la Communauté de communes CINGAL-SUISSE NORMANDE.

EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ROUTE DU MESNIL-TOUFFRAY

En complément de l'implantation d'un foyer supplémentaire dans l'entrée de l'agglomération route du Mesnil-Touffray, la lampe du foyer existant sur le parking de l'arrêt de bus sera remplacée par une lampe LED soit un coût supplémentaire de 731.20 €. Ces travaux devraient être effectués début février 2020.

BILAN DES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE L'AGGLOMERATION (RD 23)

Les travaux sont soldés financièrement. Ils avaient été prévus pour la somme de 269 470.80 € TTC et sont revenus à la somme de 268 999.08 € TTC soit 471.72 € de moins, le réaménagement de l'îlot central côté Cesny compris.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2019

Le sujet principal a été le PLUi. Il a été reproché au bureau d'études un manque de concertation des communes. Le conseil communautaire devra se prononcer sur l'arrêt du PLUi le 19 décembre prochain. Il a été présenté le développement économique de la ZAC de Bretteville sur Laize. Sur les 10 parcelles de la 1^{ère} tranche affectée aux services, 5 sont encore à vendre. La phase 2 est destinée à l'implantation de 8 parcelles artisanales.

Les points info 14 deviennent des MAISONS FRANCE SERVICES et dans le cadre de cette labellisation, la CDC doit s'engager sur une charte qualité composée de 12 engagements. Il faudra également 2 personnes dans chacune des deux MAISONS France SERVICES (Bretteville sur Laize et Le Hom)

CEREMONIE DES VŒUX

Elle a été fixée au samedi 18 janvier 2020, à 11 H.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

La fête de Noël de l'école aura lieu le 13 décembre 2019 dès 18H15 avec les chants dans l'église et le marché de Noël.

Un nouveau transformateur sera implanté dans l'angle du terrain de l'abribus au Londel.

La distribution des sacs plastique aura lieu à la Mairie, le mardi 14 janvier 2020 de 16 H à 19 H.

A la demande du TEF du Cingal, le Conseil Municipal donne son accord pour l'implantation d'un caisson collecteur de textiles. L'emplacement qui pourrait être celui du parking de l'église sera déterminé avec l'association.

Fibre optique : Une armoire sera implantée route de la Suisse Normande, sur le domaine public au niveau du n° 29. Les travaux pourraient démarrer au mois de mars 2020 pour se terminer à la fin de l'été.

Soleil 14 : un nouveau service public gratuit du SDEC Énergie pour vous permettre de déterminer le potentiel solaire de votre toiture et la rentabilité grâce à un simulateur <https://www.soleil14.fr/>

Prochain conseil municipal : vendredi 31 janvier 2020.

Le Maire,
Guy PISLARD

